

CEDEAO



Commission de l'Agriculture,
l'Environnement et des Ressources en Eau
Politique Agricole Régionale (ECOWAP)

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple - Un but - Une Foi

UNION AFRICAINE



NEPAD
Programme Détaillé de
Développement de l'Agriculture
Africaine (PDDAA)

SENEGAL

Options stratégiques et sources de croissance agricole, de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire

Mettre en œuvre le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) à travers l'ECOWAP comme pièce maîtresse d'une stratégie de réduction de la pauvreté dans

la région suppose que l'agriculture et ses sous-secteurs jouent un rôle

important comme sources principales de croissance favorable aux pauvres au niveau national et particulièrement au niveau rural. Le Sénégal et les autres pays africains ne cherchent pas seulement à accélérer la croissance mais également à maximiser et à élargir l'impact d'une telle croissance sur la réduction de la pauvreté. La mise en œuvre de l'agenda de l'ECOWAP/PDDAA, pour être réussie, doit être guidée par une bonne compréhension de l'impact de

la croissance sectorielle et de la croissance dans les sous-secteurs agricoles au niveau des revenus et de la réduction de la pauvreté. Dès lors, une meilleure compréhension des effets potentiels des interventions actuelles permettra au Gouvernement du Sénégal de mieux cibler les options susceptibles de maximiser l'impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté. .

CROISSANCE AGRICOLE ET REDUCTION DE LA PAUVRETE AU SENEGAL

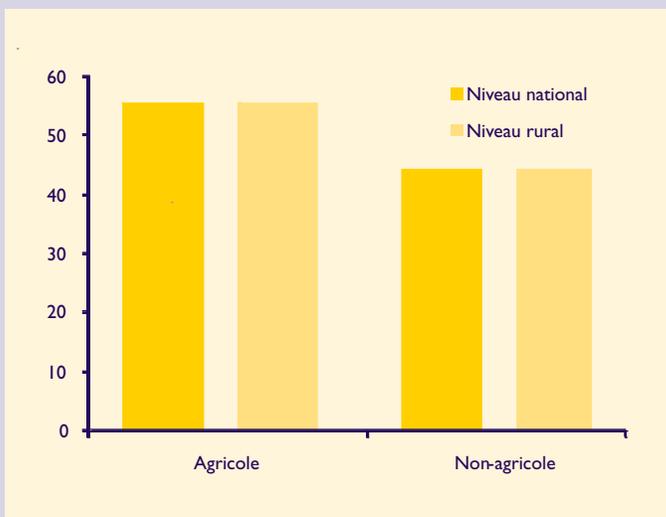
Des scénarios de réalisation de l'ECOWAP/PDDAA, de manière à réussir l'objectif de 6% de croissance agricole et/ou une croissance comparable dans l'ensemble des secteurs non agricoles révèlent qu'au Sénégal, la contribution à la réduction de la pauvreté due à la croissance agricole serait beaucoup plus élevée que la contribution due à la croissance des secteurs non agricoles. Une réduction de la pauvreté de 1% – aux niveaux rural et national – peut être attribuée pour à peu près 57% à la croissance du secteur agricole et 43% à la croissance du secteur non agricole (Graphique 1).

Bien que la croissance accélérée de l'ensemble de l'agriculture puisse être la stratégie de réduction de la pauvreté la plus prometteuse actuellement pour le Sénégal, une telle stratégie doit reconnaître que les sous-secteurs agricoles ne contribuent pas de la même manière à la croissance et à la réduction de la pauvreté. L'importance de la contribution à la croissance de chaque sous-secteur est déterminée d'une part par ses contributions initiales dans le revenu et dans l'emploi des ménages et d'autre part par son potentiel à contribuer à l'accélération de la croissance. Le Graphique 2 illustre la

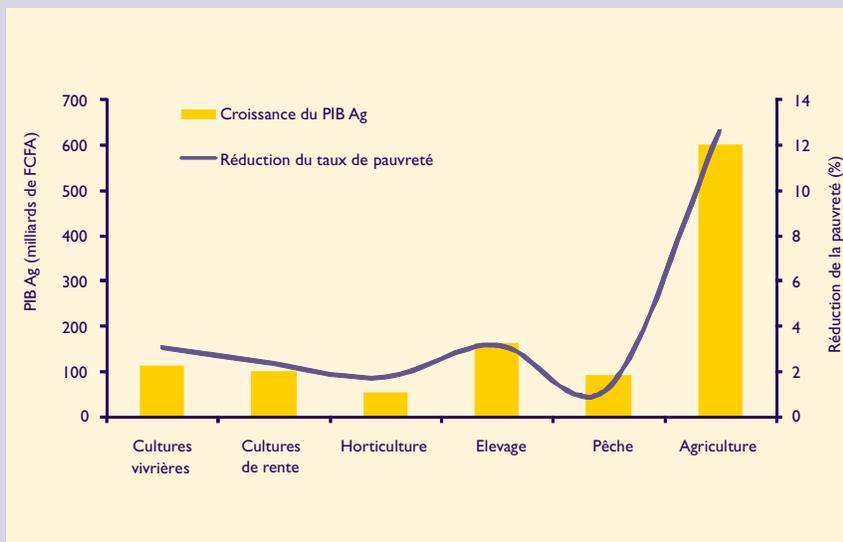
contribution à long terme (2015) à la croissance agricole et à la réduction de la pauvreté des différents sous-secteurs.

Sur ce graphique, l'axe de gauche et les barres montrent les contributions à l'augmentation du PIB agricole résultant de la croissance annuelle dans chaque sous-secteur sous le scénario ECOWAP/PDDAA. La courbe et l'axe de droite montrent les contributions correspondantes relatives à la réduction du taux de pauvreté. Le sous-secteur de l'élevage révèle la plus grande contribution à l'augmentation des revenus agricoles. La croissance de ce sous-secteur soutenue jusqu'en 2015 générerait un revenu supplémentaire de 163 milliards de FCFA par rapport à la valeur du PIB en 2005. La baisse correspondante du taux de pauvreté national serait de 3,2%. Pour les cultures vivrières, le revenu supplémentaire généré serait plus faible, soit de 113 milliards de FCFA mais la baisse correspondante du taux de pauvreté est la même que pour le secteur de l'élevage. Les contributions des cultures de rente, de l'horticulture et de la pêche sont nettement plus faibles. Ces sous-secteurs génèrent des revenus agricoles supplémentaires compris entre 55 et 1000 milliards de FCFA et une réduction de la pauvreté entre 1,3 et 2,3%. A l'horizon 2015, un effort de croissance de 6% réalisé pour l'ensemble du secteur agricole augmenterait le PIB agricole de 604 milliards de FCFA et réduirait la pauvreté de 12,6 %.

Graphique 1 : Contribution de la croissance agricole à la réduction de la pauvreté aux niveaux national et rural (%)



Graphique 2 : Contributions sous-sectorielles à la croissance du PIB agricole (milliards de FCFA) et à la réduction de la pauvreté (%)



EFFICACITE

DES STRATEGIES ALTERNATIVES DE CROISSANCE PAR RAPPORT A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

Les potentiels de réduction de la pauvreté à long terme (horizon 2015) de quelques stratégies alternatives de croissance sont exposés sur le Graphique 3. La courbe supérieure (tendance actuelle) indique la baisse du taux de pauvreté avec l'hypothèse d'une continuation des tendances actuelles dans l'ensemble de l'économie, ce qui résulterait en une réduction de la pauvreté de 50,7 en 2005 à 28,1% en 2015. La deuxième courbe à partir du bas décrit un rythme de réduction de la pauvreté avec une stratégie qui réussirait à créer une croissance de 6% dans l'ensemble du secteur agricole. Le taux de pauvreté tomberait à 25,2%, soit une réduction de 2,9 point de plus comparativement à la tendance actuelle.

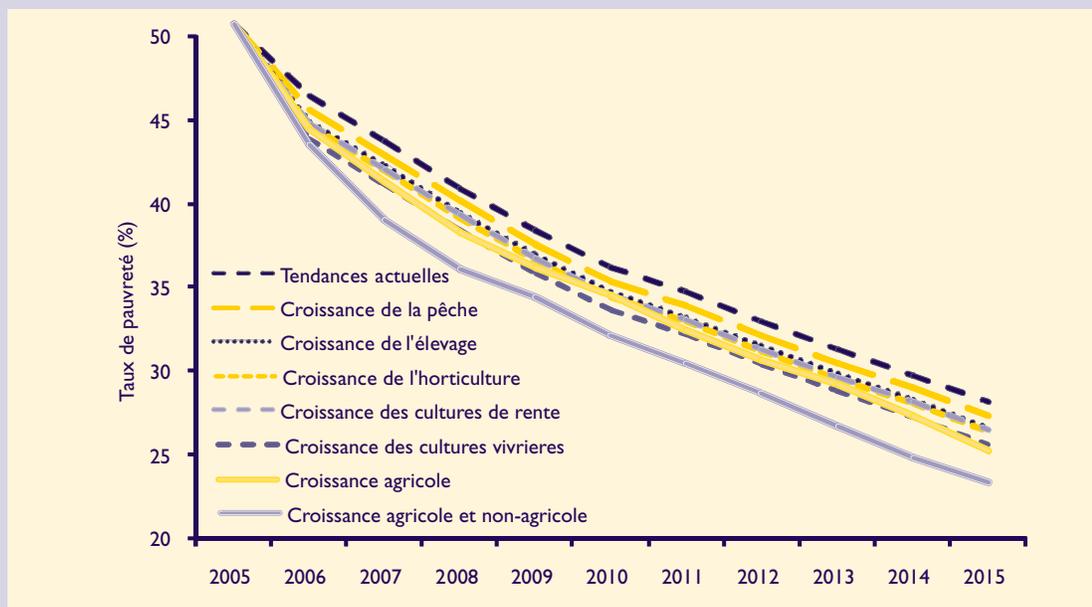
Les courbes situées entre les deux courbes précédentes représentent la baisse de la pauvreté, calculée sur la base d'élasticités, qui serait atteinte si le Sénégal choisit une stratégie qui se concentre sur la croissance dans un sous-secteur particulier. La baisse de l'incidence de pauvreté, atteindrait 2,5 points de pourcentage dans

le cas des cultures vivrières, 1,6 dans les cas de cultures de rente, 1,5 pour l'élevage, 1,8 pour l'horticulture et 0,8 points de pourcentage pour la pêche comparativement à la tendance actuelle. Ainsi, une stratégie centrée exclusivement sur les cultures vivrières contribuerait plus efficacement à la réduction de la pauvreté que les stratégies basées sur les autres sous-secteurs. Toutefois, toutes ces stratégies sous-sectorielles sont moins efficaces en matière de réduction de la pauvreté qu'une stratégie élargie à tout le secteur agricole.

La courbe inférieure révèle la contribution qui revêtirait une stimulation de la croissance dans les secteurs non agricoles. Elle indique qu'avec une stratégie qui combine une croissance agricole de 6,8% avec une croissance de 5,7% dans le secteur non agricole, la baisse du taux de pauvreté serait de 4,7 points de pourcentage par rapport à la tendance actuelle, soit une baisse supplémentaire de 1,8 points de plus que la stratégie ne portant que sur la croissance agricole. En définitive, ces résultats démontrent que les stratégies isolées seraient moins efficaces pour la réduction de la pauvreté qu'une stratégie globale qui vise une croissance agricole et non-agricole largement diversifiée.

Il peut être difficile d'atteindre effectivement le taux de croissance agricole élevé – estimé à 6,8% – qui serait requis pour un taux de pauvreté de 17% à l'horizon 2020 (Voir Brochure 2 : Croissance agricole, réduction de

Graphique 3 : Incidence de la pauvreté en 2015 sous des stratégies de croissance alternatives (%)



la pauvreté et sécurité alimentaire: Performance récente et perspectives). Toutefois, les résultats exposés ci-dessus indiquent que le Sénégal peut faire des progrès significatifs vers cette cible – en assurant une mise en œuvre réussie de l’agenda de l’ECOWAP/PDDAA de manière à générer une croissance largement diversifiée aussi bien dans le secteur agricole que dans les secteurs non-agricoles.

L’analyse précédente des sources alternatives de croissance et des résultats de réduction de la pauvreté nous permet de tirer les leçons suivantes pour la conception et la mise en œuvre de stratégies visant à atteindre la cible de croissance du PDDAA :

- 1) L’agriculture restera la principale source de croissance et de réduction de la pauvreté aussi bien au niveau national qu’au niveau rural au cours des 10–15 prochaines années.

- 2) Une continuation des tendances récentes de croissance du secteur agricole réduirait le taux de pauvreté national de 22,6 points de pourcentage à l’horizon 2015 par rapport à son niveau estimé en 2005 pour le pays (50,7%).
- 3) Des stratégies de croissance visant isolément les sous-secteurs agricoles baisseraient le taux de pauvreté plus modestement qu’une stratégie de croissance intervenant dans l’ensemble du secteur agricole.
- 4) Le potentiel de réduction de la pauvreté serait d’autant plus grand si la stratégie de croissance est largement diversifiée aussi bien dans le secteur agricole que dans les secteurs non-agricoles.

Cette synthèse est tirée des travaux effectués par des experts du Sénégal, les résultats de la modélisation effectuée par le Consortium pour la Recherche Economique et Sociale avec l’assistance de l’Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et le soutien financier et technique de la Communauté Economique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), du Département pour le Développement International (DFID), de l’Agence Suédoise pour le Développement International (SIDA), de l’Agence Internationale pour le Développement (USAID), et du Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ).

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Liste des ministères impliqués dans la mise en œuvre du programme ECOWAP/PDDAA : Primature ; Ministère de l’Agriculture et de la Pisciculture ; Ministère de l’Environnement, de la Protection de la Nature, des Bassins de Rétention et des Lacs artificiels ; Ministère de l’Economie Maritime, de la Pêche et des Transports Maritimes ; Ministère de l’Elevage ; Ministère de l’Economie et des Finances ; Ministère des Affaires Etrangères ; Ministère de la Coopération Internationale, de l’Aménagement du Territoire, des Transports Aériens et des Infrastructures ; Ministère de l’Urbanisme, de l’Habitat, de l’Hydraulique et l’Assainissement ; Ministère des Mines, de l’Industrie, de la Transformation Alimentaire des Produits Agricoles et des PME ; Ministère de la Famille, de la Sécurité Alimentaire, de l’Entrepreneuriat Féminin, de la Micro finance et de la Petite Enfance ; Ministère des Télécommunications, des TICs, des Transports Terrestres et des Transports Ferroviaires ; Ministère du Commerce ; Ministre délégué chargé des Relations avec les Organisations Paysannes et de la Syndicalisation des Agricultures et Ministre Conseiller, Chargé du NEPAD et du Fonds de Solidarité Nationale.

Personnes ressources: Monsieur Ndiobo DIENE, Conseiller Technique du MAP : (+221) 77 569 38 07
Madame Maïmouna Lo GUEYE, Directrice de la DAPS : (+221) 77 532 70 68
Madame Sokhna Mbaye DIOP, Point Focal PNIA/DAPS: (+221) 77 651 20 43
Monsieur Babacar BA, Point focal CEDEAO/DIEA: (+221) 77 513 51 21